

Présents : Benoît Nicaise, Gaël Vandezande, Michael Loubris, Laurent De Greef et Benjamin Anciaux.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du PV du 26 mai 2015

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Etat des lieux financier

Benjamin présente l'état des lieux financiers au 31 mai 2015. Le CA s'interroge sur le montant croissant des dépenses liées à l'emploi. Gaël et Benjamin s'engagent à prévoir différents scénarios prévisionnels pour le prochain CA.

Travail des permanents

Benjamin fait un rapport des différentes tâches effectuées par les permanents et explique leur implication dans le projet AVATAR. Ils ont aidé les bénévoles à gérer certains points logistiques et participé à la réflexion globale sur l'événement.

Salon Retrouvailles

Benoît explique que tout va bien dans la préparation de ce salon. La Riddle of Steel, Liedje GN et les Uchronotes ont répondu présents. Total GN ne s'est pas encore prononcé.

AVATAR

Après analyse du dernier budget d'AVATAR, Gaël explique qu'il n'est pas à l'équilibre car les 3.000€ d'investissement de la fédération ne sont valables que si 3.000€ sont réalisés en bénéfices. Il faut donc compter un budget prévisionnel négatif de 2.768,75€. Il pense également que le montant des rentrées est surévalué et interroge les administrateurs sur le montant déficitaire acceptable par la fédération. En effet, d'après ses estimations, le déficit d'AVATAR se situera entre 3.000€ pour le scénario le plus optimiste à 15.000€ pour le plus pessimiste.

Les administrateurs sont conscients que le projet ambitieux de l'équipe cumulé à la conjoncture de l'événement (nouveau cycle et concurrence des autres mass-larp) font en sorte que l'événement ne peut pas être aussi rentable que les précédents. Les dates butoirs de paiement ayant également été modifiées, la comparaison avec les autres années est difficile.

Pour Michael, l'idée de valider un budget déficitaire est problématique et il propose que BE Larp subventionne AVATAR pour un montant déterminé à condition que l'équipe fasse

encore des efforts budgétaires pour un montant déterminé. Gaël suggère alors au CA de faire lui-même l'exercice et se rend compte que toute coupe supplémentaire sera douloureuse.

Michael s'interroge alors sur la possibilité de reporter une partie de la charge sur l'année suivante mais le CA refuse cette solution car on ne sait pas qui reprendra l'organisation d'AVATAR 2016 et qu'il n'est pas juste qu'une potentielle nouvelle équipe voit son budget rabaissé de plusieurs milliers d'euros. C'est la même raison qui a poussé les administrateurs à refuser les amortissements de certains frais. Michael évoque aussi la possibilité de proposer à l'équipe de s'engager sur un cycle de trois ans mais le CA rappelle qu'il n'existe aucun moyen de forcer un bénévole à tenir ce type d'engagement.

Benoît s'interroge sur les différents éléments qui ont conduit AVATAR à cette situation. Il aimerait qu'un débriefing important ait lieu après l'événement pour que pareille situation n'arrive plus.

Après discussion et débat, le CA valide le budget négatif à 2.768,75€. Le CA demande à Laurent de communiquer la décision du CA aux responsables d'AVATAR. Il lui demande de les impliquer au maximum dans la prise de responsabilité. Laurent leur conseillera également d'adapter un maximum les dépenses aux nombres de participants.

Brussel Game Festival

Laurent précise que Renaud Comans s'occupera de la murder pour le soir du samedi et présente ensuite les différentes offres.

L'offre de WAAARPG convient au CA qui la valide sauf candidature intéressante de dernière minute. Benjamin transmettra par mail les éventuelles candidatures qu'il recevra d'ici le 30 juin.

Concernant les offres pour l'activité, le CA s'interroge sur la différence de prix entre DRAL et la Puck Compagnie. Laurent explique que la Puck est plus pro et que l'image qu'ils véhiculent est plus impressionnante.

Le CA est prêt à investir dans l'offre de la Puck Compagnie (Laurent négociera l'offre numéro deux pour le prix de la trois) si le BGF est prêt à prendre de tels frais pour les années à venir. Le CA proposera alors d'établir une convention à trois partenaires (BE Larp, le BGF et la Puck) pour fixer les modalités. Les administrateurs insistent sur l'importance de la visibilité de BE Larp dans cette action et voudraient que celle-ci soit présente dans la convention.

Laurent contactera le BGF pour voir ce qu'il en est avant de revenir vers le CA.

AG de Woluwe

Personne de BE Larp ne pourra être présent à l'AG de Woluwe. Le CA demande cependant à Benoît de se renseigner pour déplacer le siège social de BE Larp au CJC.

IT – Cahier des charges

Gaël saura bientôt s'il disposera du temps pour effectuer les développements lui-même. Il s'engage à développer un plan global d'action pour le site web avec Fabrice d'ici septembre.

Stock

Les commandes d'étagères et d'alarme partiront fin de semaine pour être certain que le tout puisse être installé dans les temps.

Subsides

Concernant les différentes demandes de subsides faites par BE Larp ou ses membres, Michael précise qu'il existe des entreprises spécialisées dans les introductions de pareilles demandes et qu'ils prennent un pourcentage comme paiement. Il communiquera les coordonnées à Benjamin.

BEta Larp

Michael travail sur le cahier des charges et s'interroge sur le maintien de la pré-AG dans cet événement. Il pense que la dégager rendrait BEta Larp plus flexible au niveau date.

Le CA pense que BEta Larp est une bonne occasion pour inciter des membres à venir à la pré-AG et qu'il est important qu'elle figure dans le cahier des charges. Cela représente aussi une date butoir administrative intéressante pour les administrateurs.

Ragnarok

Michael a pu discuter avec des organisateurs de Ragnarok et imagine qu'il serait intéressant d'établir une mutualisation de certains coûts liés aux mass-larp. Benoît pense que le rôle de BE Larp serait de mettre tous les acteurs autour de la table et d'encadrer la discussion.

Le CA estime qu'une telle discussion sera profitable à tout le monde et charge Michael de s'occuper de ce projet.

Accueil et suivi des mandataires

Benoît note que BE Larp ne dispose d'aucun véritable outil pour former des bénévoles désireux de représenter BE Larp dans des salons ou des festivals. De même, rien n'est prévu pour une personne désireuse de s'investir comme administrateur ou organisateur d'AVATAR. Il compte écrire une ou plusieurs fiche(s) sur ce projet.

Benoît suggère aussi que le CA organise une petite mise au vert. Benjamin enverra un doodle pour septembre-octobre.

Le prochain CA est fixé au mercredi 22 juillet si nécessaire. Il sera organisé en août le cas contraire.



Votre rédacteur,
Benjamin